

VISITE PRESSE

L'OPAH DE SAINT-LÔ AGGLO PRÈS DE CHEZ VOUS

VISITE#1

En mai 2020, Saint-Lô Agglo lançait une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur toutes les communes de l'agglomération pour les 5 années à venir. Afin de permettre aux habitants de se rendre compte des projets finançables dans le cadre de l'OPAH et des réhabilitations réalisées sur les différentes communes, nous vous proposerons, avec l'aimable autorisation des propriétaires, de réaliser des visites tout au long de l'année.

À TROISGOTS : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UN LOGEMENT VACANT PAR LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Cette maison individuelle, construite avant 1948 était vacante, non isolée avec un chauffage au fuel.

Les travaux réalisés par des entreprises locales

- ✓ Remplacement de la chaudière fuel par **une pompe à chaleur Air/Eau**
- ✓ **Isolation** des combles et du plancher bas
- ✓ Remplacement des **menuiseries extérieures**
- ✓ Installation d'un **poêle à bois**
- ✓ Installation d'une **VMC**

L'OPAH permet aux porteurs de projets de bénéficier d'une **assistance administrative et technique gratuite, apportée par le CDHAT**, opérateur Habitat mandaté par Saint-Lô Agglo. Grâce à cet accompagnement gratuit du CDHAT, les propriétaires ont pu pour leurs travaux bénéficier d'aides financières de l'Agglo, de l'Anah, du dispositif « Habiter mieux », du Département de la Manche et d'Action Logement et d'une avance sur subvention de Procivis.

La rénovation énergétique

- **43%** gain énergétique
- **52 059 €TTC** de travaux
- **32 914 €** d'aide financière soit 63%

UN PROJET DE RÉNOVATION ? AVEC L'OPAH DE SAINT-LÔ AGGLO, BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT DU CDHAT

Dans le cadre des OPAH de Saint-Lô Agglo, le CDHAT conseille et accompagne les propriétaires du diagnostic jusqu'à la finalisation des travaux. Il les aide concrètement à définir un projet en adéquation avec leurs besoins et leurs moyens financiers tout en optimisant son financement grâce aux aides mobilisées.

Pour bénéficier des aides de l'OPAH, les travaux ne doivent pas être démarrés avant le dépôt des dossiers de demande de subvention. Avant de lancer des travaux, il est donc vivement recommandé de contacter un conseiller Habitat du CDHAT au 02 33 75 62 40.

CONTACT CDHAT

210 rue Alexis de Tocqueville - Parc d'Activités du Golf
50000 SAINT-LÔ

→ **par téléphone**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30,
au **02 33 75 62 40** ou par mail : contact@cdhat.fr

→ **ou venir lors des permanences sans rendez-vous :**

Saint-Lô

Les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e lundis de 9h à 12h
101 rue Alexis de Tocqueville – Saint-Lô

Tessy-Bocage

Le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h
Pôle des solidarités
1 place Jean-Claude Lemoine - Tessy-sur-Vire

Marigny-le-Lozon

Le 2^e jeudi du mois de 14h à 17h
Pôle public
1 place Cadenet - Marigny

Saint-Clair-sur-l'Elle

Le 3^e jeudi du mois de 14h à 17h
Maison des services
Place Guillaume le Conquérant

Torigny-les-Villes

Le 4^e jeudi du mois de 9h à 12h
Mairie de Torigny-sur-Vire
Place Charles de Gaulle - Torigny-sur-Vire

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22
cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr - [f](#) [t](#) [i](#) [i](#)

En partenariat avec

